



Nom commercial

Par BenP

Bonjour, je viens de créer ma société en EI dans le domaine du paysagisme, basée à Dardilly et évoluant uniquement dans l'ouest lyonnais. Kbis enregistré le 12/07/2026, nom commercial "Super Green". Malgré mes vérifications pré-crédit je viens de découvrir qu'une autre société porte le même nom dans le même domaine d'activités sur "Annecy et alentours" selon leur site internet, Kbis en date du 12/06/26 donc antérieur. Ils n'apparaissent pas dans les recherches d'entreprise sur la base de données de l'INPI. Le choix de ce nom a été fait il y a plusieurs mois, mais mes seules preuves sont mes demandes auprès de l'IA pour travailler mon logo (1ères demandes en janv26). Quels sont mes risques liés à cette situation ? Si je modifie le nom commercial de mon entreprise en "Super Green Dardilly" est-ce que cela réglerait les éventuels problèmes ?

Merci par avance pour votre aide,

Par calete

Bonjour,

Depuis la création des grandes régions Annecy et Dardilly sont régionalement situées pareillement en Auvergne-Rhône-Alpes. Je doute que la mention d'une activité sur "Annecy et alentours" ait une portée aussi étendue régionalement, surtout pour une entreprise paysagiste, mais vous pourriez peut-être prendre contact amicalement et leur poser la question ?

cdt

Par BenP

Bonjour,

Je vous remercie pour votre réponse. A mon sens l'étendue géographique de leur activité ne devrait pas poser de problèmes commerciaux avec mon activité, du moins tant que ni eux ni moi ne nous développons...

J'ai envisagé cette solution, je pense effectivement les contacter dans tous les cas, mais si une modification partielle de mon nom commercial pouvait me protéger au cas où se serait une information très utile !

Merci encore

Par calete

Vous envisagez l'ajout de Dardilly au nom de Super Green, est-ce suffisant pour éviter tout litige ? L'autre société qui a préempté le nom de Super Green est sise dans la même région, elle couvre le secteur d'Annecy et de Rumilly, il y a une proximité régionale et phonétique entre Super Green Rumilly et Super Green Dardilly. Prenons un exemple où l'une des deux entreprises aurait des commentaires sur internet nuisant à sa réputation ("travail ni fait ni à faire, dirigeant désagréable, tarifs injustifiés...") il ne faudrait pas que ce qui concerne l'une puisse faire tort à l'autre par confusion des noms, dans une même région. Super Green Dardilly pourrait laisser penser qu'il s'agit d'une antenne lyonnaise de Super Green Annecy-Rumilly.

cdt